

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-HUIT AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Fransures sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe suppléant de DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. COTTARD Yves de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. DOVERGNE Alain de Mme ATTAGNANT Hélène, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. de CAFFARELLI Christian, M. SURHOMME Alain de M. DUTILLEUX Olivier, M. LAMOTTE Dominique de M. NOCHEZ Didier, M. Brice CHANTRELLE de Mme RAMON Marie-Gabrielle, M. MEGLINKY Philippe de M. HECTOR Nicolas, Mme BLIN Marie-Annick de M. BENONY Miguel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie,  
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 40  
· dont suppléé : 01

Membres représentés : 11

Votants : 51

Date de la convocation  
5 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :  
Julia BERTOUX

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2024**

**Rapport de M. Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances**

*Vu les conclusions et les propositions du Groupe de travail Finances, réuni les 12, 14 et 21 février 2024, les 25 et 27 mars 2024, les 2 et 3 avril 2024,*

*Vu l'avis de la Commission Finances du 11 avril 2024,*

*Vu la tenue du DOB 2023 en date du 21 février 2024,*

*Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 avril 2024,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- Décide d'affecter les résultats 2023 aux Budgets Primitifs 2024 comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZONE MOREUIL**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 6 206.78 €,

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 4 834.72 €

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : Part obligatoire : 4 834.72 € + Part complémentaire : 1 372.06 € = 6 206.78 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép Inv) : 4 834.72 €

**BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 25 069.56 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 236 344.20 €

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 25 069.56 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 236 344.20 €

**BUDGET ANNEXE Zone du Val de Noye**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 50 643.35 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 163 722.58 €

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : Part obligatoire : 50 643.35 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 163 722.58 €

**BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 108 273.78 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 25 768.14 €

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : Part obligatoire : 25 768,14 € + Part complémentaire 79 810,97 € = 105 579.11 €

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec Fonc) = 2 694,67 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : 25 768.14 €

**BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 94 815.54 €,

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 48 738.19 € (clôture 2023 : + 42 920.41 € - RAR 2023 en Dép d'Inv : 94 682.22 € + RAR en Rec d'Inv : 100 500 €)

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 94 815.54 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : 42 920.41 €

**BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 410 629.15 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 118 823.16 € (clôture 2023 : + 314 498.72 € - RAR 2023 Dép d'Inv : 275 175.05 € + RAR 2023 Rec d'Inv : 79 499.49 €)

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 410 629.15 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 314 498.72 €

**BUDGET PRINCIPAL CCALN**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 2 236 584.88 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 295 177.84 (clôture 2023 : 510 901.79 € - RAR 2023 Dépenses d'Investissement : 328 230.62 € + RAR 2023 Recettes d'Investissement : 112 506.67 €)

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : Part complémentaire : 782 011 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 1 454 573.88 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv) : + 510 901.79 €

**BUDGET ANNEXE RASPE**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 916 142.96 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : 274 380.65 € (clôture 2023 : - 43 299.98 € - RAR 2023 Dépenses d'Investissement : 57 494.17 € + RAR Recettes d'Investissement : 375 174.80 €)

1068 : Affectation des résultats : Part obligatoire : 43 299.98 €

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 872 842.98 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Dép. Inv) : - 43 299.98 €



**BUDGET ANNEXE RASPA**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 178 496.30 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 633 983.18 €

2023 Dépenses d'Investissement : 306 934.68 € + RAR 2023 Recettes d'Investissement : 578 266 €)

002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec Fonc) : 178 496.30 €

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec Inv) : 362 651.86 €

› Autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le

ID : 080-200070969-20240418-2024\_1804\_11B-BF



**POUR EXTRAIT CONFORME**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 16/05/2024

Affiché le 16/05/2024

Fait et délibéré, le 18 avril 2024  
à Moreuil

Le Président,

Alain DOVERGNE

